

canal D

Une action de développement par la communication

Journal d'informations et de communication N° 026 du 21 avril 2017

PRIX
250F

TRAQUE DU CARBURANT FRELATE

Opération Entonnoir ou mission suicidaire de nos forces de l'ordre et de sécurité

P.3



Les forces de l'ordre en pleine course poursuite



Un vendeur d'essence frelaté

Bavures, répressions sanglantes, chasses à l'homme, courses poursuites en pleines agglomérations, des accidents et leur lot de victimes mortelles, autant de désarroi que sème l'unité spéciale mise sur pied par le gouvernement, pour la lutte contre la vente illicite de carburant dit « frelaté ». De cette guerre dite « sainte » par le gouvernement, les dégâts semblent plus désastreux que la cause défendue.



PM, Komi Klassou

P.3

PROBLEMATIQUE DU FONCIER AU TOGO

Le gouvernement entend siffler la fin du désordre

Le premier ministre Komi Sédom Klassou a ouvert mardi 18 avril, les travaux du premier forum national du foncier en présence des représentants de la chefferie traditionnelle, des ministères concernés, de l'institution judiciaire, des professionnels de l'immobilier, des notaires,...

ACTUALITE

RECONCILIATION NATIONALE

La justice transitionnelle, qu'est-ce que c'est ?

P.4



SOCIETE

LIBRE OPINION

P.5

Dans les méandres de la Francafrique



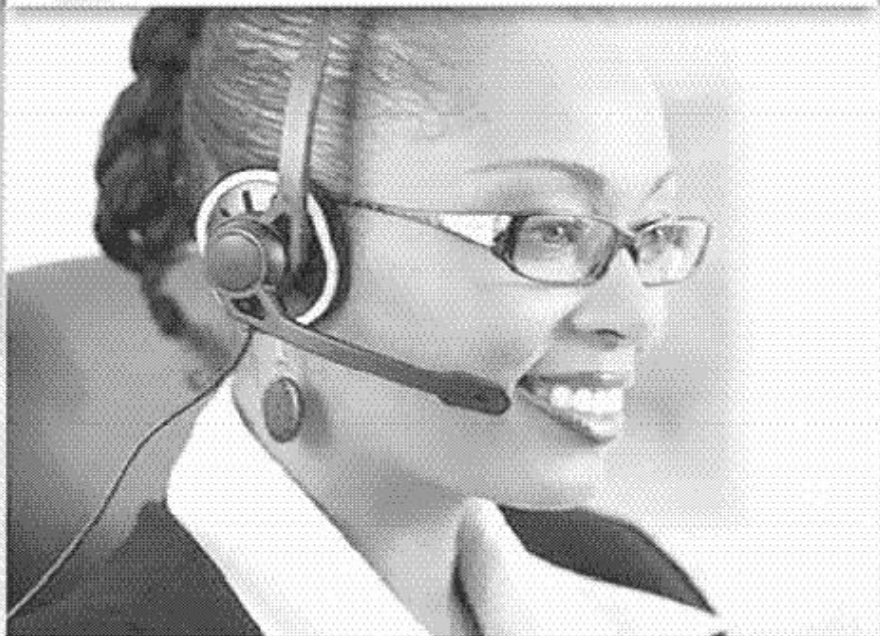
ENTREPRENEURIAT

SUCCESS STORIES

Fabrice Sawegnon, l'homme qui réinventait la publicité en Afrique



Quest Training Center



**PARLEZ L'ANGLAIS
VITE ET BIEN**

INITIATION A L'INFORMATIQUE

**BRISER VOS BARRIERES
LINGUISTIQUES**

**CONNECTEZ-VOUS AUX
MARCHES ETRANGERS**

ELEVES ET ETUDIANTS

Primaires, Collèges,
Lycées et Universités

OPERATEURS ECONOMIQUES

Fonctionnaires du Public
et du Privé

ADMINISTRATION PUBLIQUE

Agences et Sociétés
Privées



**FORMATIONS
LINGUISTIQUES
ONLINE COACHING
TRADUCTION DES
DOCUMENTS**

**FRANÇAIS
ANGLAIS
ALLEMAND**

**CONCEPTION BADGES
PERSONNALISES
RECRUTEMENTS ET
PLACEMENTS
PAIEMENTS
MARCHANDS**

**VENTES DE
MATERIELS
INFORMATIQUES ET
BUREAUTIQUES
TRAITEMENT DE
TEXTE / EDITIONS
IMPRESSION
NOIR/COULEUR
PHOTOCOPIE
SCANNER
RELIURE/GRAVURE
DIVERS**

Quest Training Center

**INFOLINE : (+228) 22 52 61 40
90 22 04 02 / 98 14 87 53
WhatsApp: 90 18 54 42**

Email: questtrainingcenter@yahoo.com

**SIEGE : ADIDOGOME ASSIYEYÉ,
A droite de la RADIO RCJ**



Centre d'Accueil Solinyogobu Sokodé, Togo

Duplicata Récépissé N° 0163 / MATD-SG-DAPOC-DOCAdu 03/03/2006 établi le 29/11/2013

matssolinyogobu@yahoo.fr / kdonso1969@yahoo.fr
300 BP 225 SOKODE / TOGO Cél. (00228) 90 25 74 90 / 99 23 09 36

Compte Bancaire UTB : TG 009 05045 124306004001 66 / Compte Bancaire Banque Atlantique : TG 138 05001 47008280004 73
Code Swift: UNTB TG Code swift: ATTG TO TO

«Ensemble, agissons pour plus d'aide et de soutien en faveur des enfants en détresses»

PROBLEMATIQUE DU FONCIER AU TOGO

Le gouvernement entend siffler la fin du désordre

Le premier ministre Komi Sélo Kllassou a ouvert mardi 18 avril, les travaux du premier forum national du foncier en présence des représentants de la chefferie traditionnelle, des ministères concernés, de l'institution judiciaire, des professionnels de l'immobilier, des notaires, des collectivités territoriales et des partis politiques. Ce forum qui se tient jusqu'au 22 avril est l'oeuvre du ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et du Cadre de Vie.

Placé sous le thème « une gouvernance foncière inclusive pour un développement durable : le temps de l'action », ce forum a pour objectif de définir les contours d'un cadre juridique qui s'inspire des pratiques locales et étrangères pour une meilleure gouvernance foncière ambitieuse et volontariste.

Cette rencontre, selon les organisateurs, se veut un « cadre de discussions et d'échanges sur les questions foncières dans leurs articulations par rapport aux enjeux du moment ». Il s'est agi également au cours des travaux d'étudier l'avant-projet de Code foncier avant son adoption par l'Assemblée nationale.

La vétusté du régime foncier

togolais vieux de plus de 40 ans, l'accès « difficile » des femmes à la terre, la cherté des coûts d'accès aux infrastructures et services, la recrudescence des litiges fonciers sont entre autres les facteurs ayant motivé l'organisation dudit forum.

A l'ouverture des travaux, le premier ministre, Komi Sélo Kllassou, a relevé que la problématique foncière est transversale et globale car elle saisit tous les compartiments de l'appareil étatique. « La planification du développement ne peut se faire sans elle. La décentralisation en cours de réalisation ne peut s'épanouir qu'à travers elle. La sécurité des biens et des personnes de même que



Vue partielle des officiels présents à l'ouverture du forum

l'attractivité des investisseurs étrangers en dépendent étroitement » a-t-il ajouté.

Toutes choses pour lesquelles le gouvernement a opté pour la voie du dialogue et l'approche participative

et inclusive pour conduire à bon port la réforme plus que jamais nécessaire pour sauver la cohésion sociale dangereusement menacée non seulement au sein de chaque communauté dans le pays, mais

aussi entre les communautés en raison des problèmes fonciers toujours en instance devant les tribunaux.

J. L.

TRAQUE DU CARBURANT FRELATE

Opération Entonnoir ou mission suicidaire de nos forces de l'ordre et de sécurité

Bavures, répressions sanglantes, chasses à l'homme, courses poursuites en pleines agglomérations, des accidents et leur lot de victimes mortelles, autant de désarroi que sème l'unité spéciale mise sur pied par le gouvernement, pour la lutte contre la vente illicite de carburant dit « frelaté ». De cette guerre dite « sainte » par le gouvernement, les dégâts semblent plus désastreux que la cause défendue.

Le paradoxe

En janvier 2017, le ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, colonel Yark Damehame faisait le bilan en déclarant qu'« En 2016, 480 000 litre de carburant ont été saisis sur le marché illicite, contre 560 000 litres l'année précédente. 27 trafiquants ont été arrêtés et 200 véhicules saisis ». Et d'ajouter que l'Etat togolais enregistrait un manque à gagner de 25 milliards de F CFA à cause du commerce illégal de carburant.

Un argumentaire plutôt solide, brandit pour justifier la relance de la répression contre la vente du carburant de rue dit « boudé » ou encore carburant « frelaté ».

Rappelons d'entrée de jeu qu'une seule société (CECO BTP) a englouti 26 milliards de F CFA en 2016 sans susciter aucune indignation de la part

11 millions de dollars par le phénomène de flux financiers illicites, selon l'Ong Open Society Initiative pour l'Afrique de l'Ouest (OSIWA). Si le commerce illicite de carburant nourrit une bonne partie des populations, les phénomènes précités (flux financiers illicites, corruption, mauvaise gestion et non-respect des biens publics), ne servent qu'à un cercle fermé d'individus qui mènent une vie fastidieuse, bien au-delà des capacités du pays.

Aussi, le ministre Yark Damehame oublie-t-il dans ses

choc, 2 agents des 5 policiers à bord du véhicule ont malheureusement succombé des suites de leurs blessures. Les 3 autres restants ont eu la vie sauve mais avec des brûlures à des degrés extrêmes.

A Aného, Tabligbo, Afao, partout à Lomé et à l'intérieur du pays, les courses poursuites entre les unités de l'opération entonnoir et les « contrebandiers » devenues monnaies courantes font la plupart du temps d'innocentes victimes. Dans certains cas, ces sont les jeunes qui se révoltent et s'en prennent aux hommes en treillis. Dans d'autres

ressources au détriment de vies innocentes sur fond de bafouage de certaines valeurs humaines les plus élémentaires.

Si le secteur informel de la vente du carburant nuit à l'Etat, il nourrit une bonne partie des populations à l'abaisse et permet aux consommateurs accablés par les prix exorbitants du carburant à la pompe de pouvoir néanmoins alimenter leurs engins à un prix accessible.

Dans un pays où, le gouvernement cultive à haute échelle l'indifférence, d'aucuns se demandent à qui profite la répression sanglante et suicidaire du commerce de « boudé » ?

Le Togolais lambda averti, a du mal à répondre à cette question. L'argument de la mauvaise qualité du produit vendu ne tient plus la route puisqu'en fin 2016, l'Ong britannique Public Eye épinglait dans une enquête, les compagnies pétrolières en Afrique, au sujet de la dangerosité du carburant livré aux consommateurs. Les autorités togolaises sur ce sujet, ont brillé par leur silence légendaire, d'où un doute raisonnable depuis lors sur la qualité du carburant vendu à la pompe et surtout au prix d'or que nous savons.

Le lobbying bu carburant est tel, qu'une bavure des forces de l'ordre le 28 février 2017 a entraîné la mort d'un des manifestants qui criaient leur ras le bol contre une augmentation consécutive du prix du carburant à la pompe.

Autant de bémol qui pousse les uns et les autres à conclure que la traque des vendeurs de « boudé » se fait pour des intérêts inavoués autre que les raisons officielles pour lesquelles on dresse les forces de l'ordre et de sécurité contre les populations à coups d'exactions bien plus coûteuses que les 25 milliards de F CFA de pertes économiques évoquées.

A.L.



Col. Yark Damehame, ministre de la Sécurité



Les forces de l'ordre en pleine course poursuite

bilans, de mentionner combien de vies ont été sacrifiées au nom de cette « guerre sainte au parfum de sang » contre les jeunes désœuvrés et accablés de misère qui s'adonnent au trafic et à la vente informelle de carburant.

Une guerre suicidaire

Tels des kamikazes, les véhicules de police et de gendarmerie sont devenus une réelle menace pour la vie de paisibles citoyens. A les voir se livrer à des courses poursuites violentes avec les vendeurs de « boudé », on se croirait dans des films westerns. Le weekend dernier, un véhicule de la police en pleine opération de rafle de « boudé » a fini sa course sous un pont, sur le grand contournement de Lomé, précisément dans le quartier Kégué. Dans les flammes de ce

cas d'espèce, des situations de tortures, de traitements inhumains et dégradants s'invitent dans les dénouements aussi malheureux suscitant colère et indignations des organisations de défenses des droits de l'homme.

Cerise sur le gâteau, les vendeurs de « boudé », pour fuir la répression et surtout les opérations de confiscation de leur stock, vont jusqu'à cacher ce produit dangereux au fond de leurs chambres sous les lits, occasionnant ainsi des incendies dans les ménages.

Quand dans d'autres pays comme le Bénin, l'Etat a abandonné cette lutte périlleuse et controversée contre les initiatives personnelles et économiques des jeunes désœuvrés à la quête de pitance, le Togo, y investit encore des

des autorités publiques. Des sociétés d'Etat (Togo Télécom, CEET, BTCI) ont été conduites à la ruine par de mauvais citoyens qui dès lors, écumant le sérail sans le moindre audit de l'Etat pour à la fois situer les responsabilités, décourager les candidats au gangstérisme économique dans les sociétés de l'Etat et récupérer les centaines de milliards qui y passent. D'après l'audit effectué sur la gestion des fonds mobilisés pour la CAN 2013, quelques 628.968.737 de F CFA auraient disparus sans susciter autant d'indignations de la part des autorités publiques, tandis que la vente du « carburant de rue » irrite et pousse à la fureur. Quel paradoxe ? Entre 2002 et 2011, le Togo aurait enregistré un manque à gagner de



Une action de développement par la communication

Récupéré N° 0469/21/01/13/ HAAC

Edité par CANAL D GROUP
RCCM N° TG-LOM 2016 B 1587

02 BP: 20370 Lomé-Togo

Tél: (00228) 91 42 55 00 /
98 67 08 37 / 22 30 28 00

Email:

journalcanal.d@gmail.com

Casier Maison de la Presse: N°19

Bvd entre les deux bassins
d'eau
(Carrefour des Armoiries de la
République)

Directeur de Publication

Jean Legrand POLORIGNI

Rédaction

Etienne Pamessam
Francis Parreira
Jean Legrand

Infographie: Benjamin K. Tchabi

Imprimerie: Rad Graphic

RECONCILIATION NATIONALE

La justice transitionnelle, qu'est-ce que c'est ?

Le Togo, après des années difficiles marquant le début de l'ère de la démocratie ayant entraîné certains événements malheureux jusqu'en 2005, s'est résolu à soigner ses plaies et réconcilier ses fils et filles. Dans cette optique d'apaisement des cœurs meurtris, les autorités ont opté pour une justice transitionnelle en mettant en place la commission vérité, justice et réconciliation (CVJR). Mais force est de constater que ce mécanisme de justice transitionnelle est mal appréhendé par nombre de togolais. Alors, qu'en est-il au juste ?

La justice transitionnelle, c'est l'ensemble des mécanismes et processus, à la fois judiciaires et non judiciaires, pour aider une société qui sort d'une dictature ou d'un conflit à faire face à son passé et à restaurer l'état de droit.

Cette forme de justice permet la reconnaissance des violations des droits de l'homme et les intègre à la mémoire nationale. Bien qu'elle porte sur le passé, elle a aussi un objectif prospectif vu qu'elle apaise les blessures, encourage le dialogue social, aborde les raisons sous-jacentes du conflit, telles que les inégalités et la discrimination, pour prévenir le retour des violences et construire une paix durable et renforcer l'état de droit. Aussi, favorise-t-elle la réconciliation, à la fois des citoyens entre eux, mais aussi des citoyens envers leurs institutions. Mieux encore, elle renforce la démocratie à long terme.

Pour le secrétaire général des Nations Unies, la justice transitionnelle se définit comme « l'administration de la justice pendant la période de transition », qui comprend : « l'éventail complet des divers processus et mécanismes mis en œuvre par une société pour tenter de faire face à des exactions massives commises dans le passé, en vue d'établir les responsabilités, de rendre la justice et de permettre la réconciliation. »

Le caractère multiple de la justice transitionnelle

La justice transitionnelle mobilise de nombreux acteurs à savoir, les institutions internationales, régionales et nationales et les organisations de la société civile. Sur le long terme, leur travail est crucial pour rétablir l'état de droit et la confiance

de la population envers l'Etat.

Ce caractère multiple de la justice transitionnelle peut être appréhendé juridiquement, comme le fait l'Organisation des Nations Unies (ONU), qui divise cette discipline en quatre droits, ou « piliers », fondamentaux : le droit à la justice, le droit à la vérité, le droit aux réparations, et le droit aux garanties de non-répétition.

Les 4 piliers fondamentaux de la justice transitionnelle

Les Nations Unies ont identifié quatre piliers de la justice transitionnelle :

La vérité : L'établissement et la reconnaissance de la vérité sur les violations commises est le premier pas vers un dialogue social, voire la réconciliation. Toutes les parties au conflit, et surtout les victimes et leurs familles, ont le droit de faire entendre leur voix et d'obtenir des réponses à leurs questions. La société dans son ensemble doit connaître la vérité concernant les événements passés. La lutte contre les violations passées et si possible leur punition constitue également un rempart contre la résurgence de violations similaires à l'avenir.

La justice : L'identification et la poursuite des auteurs de crimes internationaux est cruciale, et sert un double objectif de réparation et de prévention. Des mécanismes efficaces de reddition montrent que ces atrocités ne restent pas impunies et dissuadent ainsi leur commission.

Les réparations : Les victimes ont droit à une réparation adéquate pour le préjudice subi. Les réparations ne se limitent pas aux compensations économiques mais peuvent aussi inclure des démarches symboliques telles que des excuses publiques ou la construction de mémoriaux, et des mesures



visant à améliorer la vie des victimes et de leurs familles, comme des bourses d'études ou l'accès à la santé.

Les garanties de non-répétition : Tirant les leçons du passé, tout doit être mis en œuvre pour prévenir la commission future de violations des droits humains. Cela inclut principalement des réformes institutionnelles renforçant la responsabilité individuelle, la transparence et l'équité.

En définitive, comme le fait observer Sandrine Lefranc, la justice transitionnelle n'est pas un concept monolithique applicable de manière mécanique à toutes les situations mais plutôt une somme d'expériences assez diversifiées que les chercheurs essaient de rationaliser a posteriori. Cela signifie qu'il n'existe aucune expérience passe-partout de commission de vérité, chaque contexte sociopolitique ayant ses spécificités en fonction desquelles une stratégie appropriée doit être adoptée. Une telle diversité se perçoit d'ailleurs dans la pluralité des noms donnés aux commissions comme par exemple la commission vérité et réconciliation ; la commission vérité, justice et réconciliation ; l'instance équité et réconciliation ; la commission dialogue, vérité et réconciliation, etc.

Toutefois, quelles que soient les

situations ayant motivé leur mise en place, les commissions de vérité sont établies sur les 4 principes sus énumérés notamment le droit à la vérité, le droit à la justice, le droit à la réparation et les garanties de non-répétition. D'autre part, elles sont instituées de manière officielle par l'Etat comme un mécanisme non judiciaire et indépendant doté d'un mandat temporel limité. Précisons enfin, que les commissions de vérité ne constituent pas l'unique expression de la justice transitionnelle. Cette dernière, en théorie et en pratique, comporte également des mécanismes de justice pénale. Pour autant, il ne faut pas trop attendre de ces mécanismes. Il ne faut pas faire de la justice transitionnelle une recette immédiate pour établir la démocratie ici et maintenant. Plus modestement, et dans l'immédiat, la justice transitionnelle peut renforcer la confiance, à la fois des citoyens envers les institutions et des citoyens entre eux, et permettre la reconnaissance des souffrances et des violences passées. Dans les deux cas, la dimension rituelle et symbolique sera fondamentale.

CD & PC JV

FAIT DE SOCIÉTÉ

Les reliquats de 25 et 50 francs, source de discordes entre caissiers et acheteurs

Difficile voire impossible de récupérer nos reliquats de 25 ou 50 francs chez certains caissiers. Mais la question que l'on se pose et qui paraît anodine, est celle du que deviennent ces pièces ?

Des scènes de tiraillements entre les clients et les caissiers des pharmacies, supermarchés, restaurants... sont très fréquentes dans la capitale togolaise. Certains en viennent même aux mains. Or, force est de constater que juste après son départ, le client ne revient pas pour chercher ce reliquat qu'il trouve insignifiant. Pour le client, ces monnaies vont dans les poches des caissiers. Mais du côté des caissiers, ce n'est pas toujours vrai.

Que deviennent nos « petits » reliquats ?

Cette question mérite d'être posée afin d'élucider le mystère qui entoure ces monnaies de 25 ou 50 francs laissées ici et là au près des caissiers. Du côté du client, une réponse toute évidente est trouvée et celui-ci ne va pas par quatre pour donner son avis.

Sortis d'une pharmacie avec un plastique blanc contenant des médicaments, Edgar semble contrarié. Approché, celui semblait attendre cette occasion pour se libérer. « Vraiment... ce n'est pas du tout possible. Vous vous

rendez compte que c'est la troisième fois que cela arrive ? Toujours pas de monnaie. Aujourd'hui encore, pas de monnaie de 50 francs. » S'indigne-t-il.

Du côté de la caissière, impavide, elle explique. « Ce n'est pas de ma faute si il n'y a pas de monnaie. Si l'y a la monnaie, pourquoi la garder ? » Mais, avant de démarrer sa moto, notre client lâche une phrase qui élude partiellement la destination de ces reliquats : « Le comble c'est que, toutes ces monnaies vont dans votre poche. » Fait-il entendre sous les gaz de sa moto.

Et celui-ci n'est pas seul à le penser car le son de cloche est le même chez Jacques, conducteur de taxi moto communément appelé Zémidjan. Pour lui, la question ne se pose même pas, la réponse est évidente. « Ce sont les caissiers qui empochent nos monnaies. Pensent-ils que c'est leur bénéfice ? » S'interroge-t-il.

Qu'en pensent les caissier(e)s ?

Acteurs centraux de cette interrogation, les caissiers ont leur avis à donner sur ce point. A leur niveau, ils disent avoir conscience de la situation. Mais, pensent que les clients



ont très souvent tort de penser que ces monnaies vont dans leurs poches.

Nathalie, caissière dans une pharmacie essaie de nous expliquer. « Il est remarqué que très souvent il n'y a pas vraiment de monnaie à donner au client. L'argent est toujours versé dans

la caisse qui va après à la comptabilité. Donc, le caissier n'en bénéficie pas. C'est

plutôt l'entreprise qui en bénéficie », affirme-t-elle.

Deux positions alors s'opposent. Le client qui pense que ses monnaies finissent dans la bourse du caissier et ce dernier qui dit le contraire.

A cet effet, Razak, caissier dans un supermarché reconnaît que le caissier empoche quelques fois ces monnaies en se référant au dicton selon lequel : « Qui travaille à l'hôtel, vit de l'hôtel ». « Il faut reconnaître quand même que les caissiers empochent la plus part du temps les reliquats. Ce sont les avantages du métier que nous exerçons », reconnaît-il, avant d'appeler ensuite à la bonne foi des caissiers : « Je pense que, si l'y a la monnaie,

même si c'est 15 francs, le caissier a l'obligation de les remettre au client. Et quand il n'y en a pas, il doit savoir le dire au client pour que celui-ci ne s'énervé pas », précise-t-il.

Etienne PAMESSAM

LIBRE OPINION

Dans les méandres de la Francafrique

Le terme Francafrique a été souvent utilisé pour énoncer les réseaux obscurs liant l'Afrique francophone à sa mère coloniale la France. Si pendant longtemps elle n'a été que rumeur, au fil des ans il a fallu se résoudre à l'évidence que ce système mis en place par le colon et certains satrapes africains, est devenu un hydre à plusieurs têtes qui a fini par s'installer dans tous les aspects de la relation entre les colonies d'hier et la métropole française. Aujourd'hui, la nouvelle génération ne peut comprendre les relations francocafriennes si elle ne fait un retour dans le passé pour mieux cerner les facettes de ce qu'est la Francafrique.

La Francafrique désigne l'ensemble des relations personnelles, des mécanismes politiques, économiques, militaires et culturels qui permettent à la France de piller en toute tranquillité ses anciennes colonies africaines, ainsi qu'un certain nombre d'autres pays africains.

L'origine du terme Francafrique vient de l'ancien président ivoirien Félix Houphouët-Boigny, en réponse au terme Eurafrique de Léopold Sédar Senghor. Leopold Sédar Senghor et Félix Houphouët-Boigny étaient tous deux parmi les « bons élèves » de la France après l'époque coloniale.

Avant tout chose il faut d'abord savoir que la colonisation avait pour but de continuer l'exploitation des ressources minières et humaines du continent africain, au profit de l'Europe et de l'occident après l'esclavage.

Dans le cadre français, durant la décolonisation (qui s'est faite sous les pressions constantes des mouvements indépendantistes et anticolonialistes, et non à cause de l'humanisme ou de la gentillesse du colon) le Général de Gaulle conscient des profits colossaux en terme de richesse, de puissance, etc. que l'exploitation de l'Afrique rapportait à la France depuis les époques de l'esclavage, était face à cette équation : comment accorder l'indépendance, donc la liberté et l'autonomie à tous les niveaux aux africains, tout en gardant et en maintenant tous nos profits colossaux tirés des colonies ? Comment donner l'indépendance tout en maintenant le business colonial qui a tant enrichi la France et qui constitue une partie du rayonnement français dans le monde ?

C'est en vue de résoudre cette équation que le système de la Francafrique est né. La France l'a mis en place pour les besoins de ses multinationales et pour continuer à se garantir elle-même l'accès aux matières premières stratégiques du continent, tout ceci pour garantir la richesse économique de la France.

L'exploitation de l'Afrique ayant au fil du temps, permis à la France (comme à plein d'autres pays occidentaux) de s'enrichir, et aussi de financer ses partis politiques (en détournant les matières

premières) et d'avoir le statut de puissance mondiale, la Francafrique a été mise en place pour continuer à garantir à la France tout cela, ainsi son statut de puissance mondiale.

Un organisme fut créé au niveau du pouvoir français, afin de gérer ce business entre la France et ses colonies) de manière secrète (c'est-à-dire hors de la politique officielle de la France). C'est la Cellule africaine de l'Élysée (L'Élysée est le nom du palais présidentiel français). Cette institution fut mise en place et dirigée par Jacques Foccart (bras

droit du Général De Gaulle) sous les consignes du Général De Gaulle, au départ et pendant longtemps.

Jacques Foccart et Charles de Gaulle sont les premiers artisans du concept de pillage de l'Afrique auquel Félix Houphouët-Boigny donnera le nom de « Francafrique ».

Le deal fait par De Gaulle avec les africains était schématiquement celui-ci : vous serez indépendants, mais en échange de l'indépendance vous devez :

-Fournir à votre « ancien colon » les matières premières stratégiques et les ressources minières, végétales (ex : le bois), etc. dont il a besoin et faire la plupart de vos business commerce et échanges commerciaux avec lui (le colon comme partenaire privilégié dans les

un volet culturel, etc.

La plupart de ceux qu'on nous a présentés comme les « pères fondateurs des indépendances » (exemple de Léon, Mba, Houphouët-Boigny, etc.), étaient des gens qui ont cru à ce deal proposé par De Gaulle à l'époque, et qui étaient aussi des aliénés acquis à la cause du colon et l'idée de la « mission civilisatrice » de l'occident. Ils étaient donc d'accord pour signer ces accords, car ils pensaient que les occidentaux (ici les français) allaient vraiment aider l'Afrique. Ce sont donc eux qui par ignorance ou aliénation, ont autorisé et entériné le pillage officiel de l'Afrique que tous les africains dénoncent en parlant de Francafrique. Ce sont eux qui ont torpillé les personnages comme



échanges commerciaux). C'est le volet commercial de ces accords.

-Garder comme monnaie le Franc CFA qui signifie Franc des Colonies Françaises d'Afrique de même que la zone Franc, et les Banques centrales (BCEAO, BEAC, etc.) C'est le volet économique de ces accords.

-Maintenir la langue française comme langue officielle des États, avec des systèmes comme la Francophonie, les centres culturels français, l'éducation nationale la formation et les programmes d'études en langue française, etc. C'est le volet culturel de ces accords.

En échange votre ancien colon vous « protégera » et vous « défendra », en un mot, « veillera » à votre « sécurité » si vous êtes attaqués par d'autres pays. C'est le volet militaire de ces accords avec les accords de défense, les bases militaires en Afrique, etc. ; ce sont ces accords qui entraînent parfois les interventions militaires françaises en Afrique.

En échange votre ancien colon vous « aidera » aussi à vous développer (poursuite du mensonge de la mission civilisatrice), vous « aidera » économiquement dans le cadre des prêts économiques (d'où le système de la dette), ou les « aides au développement », etc.

C'est tout ceci, tout cet ensemble, qu'on appelle communément jusqu'à aujourd'hui les accords de la Francafrique ou les « accords de coopération » ou de « Co développement » entre les pays africains et leur ancien colon.

La Francafrique possède donc un volet économique, un volet militaire,

Thomas Sankara, Cheikh Anta Diop, Nkrumah etc.

Il est loisible de voir quelques-uns des soit disant « pères fondateurs » des indépendances en Afrique francophone (Houphouët-Boigny, Hubert Maga, etc.), en bons élèves tous rassemblés autour du « maître d'école » De Gaulle à l'Élysée (palais présidentiel) en France, pour une « photo de classe ».

Certains parmi ces « pères des indépendances », ne voulaient même pas véritablement l'indépendance, mais préféraient que leurs pays restent sous tutelle française. C'est le cas par exemple du premier président ivoirien, Félix Houphouët-Boigny, qui au troisième congrès interterritorial du RDA qui s'est tenu en septembre 1957 à Bamako s'exprimait au nom de la future Côte d'Ivoire en ces termes : « Pour la première fois dans l'histoire, des peuples anciennement colonisés ont choisi de renoncer volontairement à l'indépendance totale et d'opter pour la Communauté Franco-africaine. Édifier la Communauté Franco-africaine, ce sera gagner le pari du siècle ».

Donc Houphouët-Boigny entrant (et faisant entrer avec lui son pays) dans le système de Francafrique, voulait d'après ses propres termes « renoncer volontairement à l'indépendance ». Vous pouvez vous faire une idée par vous-même du genre de mentalités des soit disant « pères fondateurs » des pays africains francophones et comprendre alors pourquoi les pays africains francophones sont dans cet

état aujourd'hui.

La suite on la connaît :

-Les présidents africains sont devenus (volontairement ou involontairement) des pions de ce business anciennement mis en place entre la France et les pères fondateurs, donc soit ils coopèrent (c'est-à-dire soit ils servent les intérêts français stipulés dans les accords) et du coup ils sont protégés par la France qui trafique les élections (lorsque celles-ci sont défavorables pour leur pion) par le biais des observateurs internationaux, ce qui permet aux présidents africains pions de l'occident de rester au pouvoir jusqu'à la mort (sans être traités de dictateurs), soit ils refusent la coopération et subissent des guerres de rebellions ou des coups d'État (exemple de Sylvanus Olympio, Thomas Sankara). Les pays de ces boutiquiers de Paris sont utilisés par la France pour déstabiliser d'autres pays (Exemple du territoire du Burkina Faso qui a été utilisé pour déstabiliser la Côte d'Ivoire, etc.). Ce qui fait qu'en somme, l'Afrique francophone n'a aucune souveraineté politique réelle.

Les temps changent mais le système continue. Quelques années plus tard quelques-uns des bons élèves de la Francafrique sont toujours rassemblés autour du « maître d'école » Chirac pour la traditionnelle « photo de classe » Francafricaine.

-Les économies africaines des pays francophones sont crucifiées par le pillage des ressources faites par les entreprises françaises, et étranglées par le Franc CFA (Monnaie contrôlée encore jusqu'à aujourd'hui par le trésor français) occasionnant ainsi les problèmes de pauvreté que l'Afrique connaît (alors qu'elle détient pourtant beaucoup de richesses). L'économiste ivoirien, Nicolas Agbohohou, a bien expliqué les mécanismes de la mise à mort des économies africaines par le biais du CFA à travers son ouvrage intitulé : *Le Franc CFA et l'Euro Contre l'Afrique*. Les pays sous le joug de la Francafrique (Côte d'Ivoire, etc.) n'ont ainsi aucune souveraineté économique ou monétaire réelle à cause du Franc CFA, cette monnaie fabriquée en France et utilisée par le trésor français pour torturer les économies des pays africains francophones.

-Les bases militaires en Afrique loin de leur objectif de départ sont devenues des endroits qui permettent de contrôler et de surveiller militairement les pays africains, leurs armées officielles, leurs ressources stratégiques et leurs gouvernements, pour le compte de l'État français, au point même d'intervenir militairement (interventions militaires officiellement humanitaires) pour protéger ce qui est communément appelé les intérêts français en Afrique (cela dit pourquoi il n'y a jamais d'intérêts africains en France par exemple ?). Ce qui revient à dire que les pays sous le joug de la Francafrique n'ont aucune souveraineté militaire réelle. Raison pour laquelle les États africains sont attaqués tout le temps par des rebellions sans que ceux-ci ne puissent réagir, permettant ainsi à la France d'intervenir militairement quand elle veut et comme elle veut

en Afrique francophone.

Le cas patent de la Côte d'Ivoire lors de la crise post-électorale de 2010 qui a vu le président Gbagbo perdre le pouvoir et se retrouver à la Cour Pénale Internationale (CPI) est assez illustratif. Les soldats français prétendaient être venus en Côte d'Ivoire simplement pour sécuriser les ressortissants français durant cette crise. Mais combien ne les a-t-on pas vu avec leurs chars dans le port d'Abidjan, en train de « sécuriser » le port et surtout les marchandises et le business contenues dans les conteneurs. Les conteneurs et leurs marchandises étaient-ils donc devenus des ressortissants français eux aussi pour les soldats français se retrouver dans le port d'Abidjan durant la crise en Côte d'Ivoire pour les sécuriser ?

Comme on peut le voir, l'armée française sous couvert de ses multiples interventions militaires « humanitaires » pactise (pour le compte de la France) avec des rebelles, soutient des rebellions pour déstabiliser les pays africains qui sont dans sa ligne de mire.

Ainsi, les pays africains en raison de la Francafrique, n'ont pas de souveraineté économique (ils ne peuvent rien faire véritablement en termes d'économie), ni de souveraineté politique (ils ne peuvent pas véritablement choisir leurs dirigeants), ni de souveraineté militaire (ils ne peuvent

ni se protéger ni se défendre efficacement en cas d'attaques) mais ils se prétendent indépendants et prétendent vouloir s'enrichir ou se développer de cette manière !!!!!!!

Il est donc aisé de comprendre que les présidents africains sont pieds et poings liés par ce système. Voilà pourquoi ils ne peuvent rien faire pour leurs pays. Voilà pourquoi les noirs francophones ne peuvent rien attendre d'eux et des gouvernements des pays francophones.

On comprend aussi qu'en mettant tous ces systèmes en place, les occidentaux au-delà de la prétendue aide à l'Afrique, ne font en définitive que travailler pour leurs profits et pour renforcer leur impérialisme ainsi que la puissance et la prospérité de leur pays. Et si apporter la prospérité à leurs pays en occident passe pour eux par détruire l'Afrique ou la faire souffrir pour leurs intérêts, eh bien les occidentaux sont prêts à le faire.

Les africains doivent donc eux aussi se mettre en action et travailler pour leur continent. Puisque l'Afrique n'a rien à attendre de ces présidents faibles et sans force en réalité, ce sont les africains eux-mêmes qui doivent prendre conscience de ces choses, se bouger et agir par eux-mêmes en s'organisant pour faire des actions, du militantisme, en créant des structures privées, et bien d'autres pour faire en sorte que les choses avancent.

Sources : Comment la France a perdu l'Afrique, Antoine Glasmann, Stephen Smith, éditions Calmann Lévy, 2005.

SUCCESS STORIES

Fabrice Sawegnon, l'homme qui réinventa la publicité en Afrique

Quand on cite les meilleures agences de communication en Afrique, il est fort probable que l'on puisse évoquer Voodoo Communication. Autrement dit, Fabrice Sawegnon. L'homme est connu comme le directeur général de ce grand groupe de communication qui révolutionne le monde de la publicité en laissant à chaque fois des traces, positives bien sûr.

Né un 18 Janvier 1972, béninois d'origine, Fabrice a obtenu un diplôme de Gestion et Commerce à l'Institut National Supérieur de l'Enseignement Technique de Yamoussoukro en 1994. Il doit alors ses débuts à Metal Voire/Jal'Afrique en tant que chef de produit. Par après, il rejoindra Panafcom Young & Rubicam marquant ses premiers pas dans le domaine de la publicité. Fort d'une expérience au niveau internationale et surtout après son passage à la tête de McCann-Erickson en tant que Directeur de clientèle de Coca-Cola et Sprite pour 21 pays en Afrique de l'Ouest et de l'Est (de la Mauritanie au Gabon), il décide finalement de mettre son expertise au service de son continent à travers la création de Voodoo group, représentée au Bénin, au Sénégal, en Côte d'Ivoire, au Mali et au Cameroun.

Au titre de ses distinctions personnelles l'on peut citer en 2002 la distinction The « Mondial d'or » for the best French Speaking Advertising Campaign, en 2005 l'« Ivorian Entrepreneur of the year », Best Young Ivorian Entrepreneur of the year et « The

announcers "Cristal" at first African edition of the Cristal Advertising Festival.

Il est perçu de diverses manières. Toujours souriant, tête rasée, allure de gentleman. Enfin, c'est selon ! Certains le trouvent un peu nerveux mais d'autres pensent qu'il est plutôt cordial. Stéphanie Tchibanda, directrice générale de Panafcom Young & Rubicam, qui l'a accompagné au début de l'aventure Voodoo a souligné qu'« Il a les défauts de ses qualités. Il peut être trop perfectionniste et manque parfois de diplomatie. Certaines personnes ont quitté l'agence à cause de cela. » Frédéric Prados, de la société de postproduction Viking, ajoute : « Il est très carré et est un bon meneur d'hommes. Avec lui, j'ai vraiment l'impression de bosser pour une agence parisienne. »

Faiseur de présidents

Avec une communication assez professionnelle et pointue, beaucoup reconnaissent en lui, un faiseur de présidents. Plusieurs chefs d'Etat le sollicitent pour des campagnes électorales.



Fabrice Sawegnon, PDG de Voodoo Communication

En 2001, ce communicant s'était déjà illustré au Bénin en contribuant à la réélection pour un dernier mandat du président Mathieu Kérékou. Il a brandi des thèmes comme la lutte contre la corruption, la renaissance du Bénin. L'histoire retiendra qu'il a joué un rôle primordial voire prépondérant dans la réélection du feu président togolais Gnassingbé Eyadéma en 2003 et au Gabon avec feu Omar Bongo Ondimba en 2005. Récemment en 2010,

Fabrice Sawegnon a remporté une nouvelle victoire en conduisant Alassane Ouattara au pouvoir en Côte d'Ivoire. La force de la communication dira l'autre ! Il a fallu une simple formule : « ADO Solutions » pour rallier plus d'un à la cause du nouveau président suite à un diagnostic de la crise qui prévalait dans le pays depuis fort longtemps.

Le patron de Voodoo Group a su imposer son agence pour avoir la campagne de rebranding de l'opérateur de télécoms Orange. C'est suite à cela qu'il décrocha le premier Mondial d'or de la publicité francophone jamais attribué à une agence africaine. Plusieurs autres distinctions sont à l'actif de son agence entre autres : mondial d'or de la publicité francophone 2002, grand jury de la publicité africaine 2009, grand jury de la publicité africaine 2012, african cristal festival 2013, grand jury de la publicité africaine 2015, african cristal festival 2015.

Non seulement businessman, le PDG de Voodoo Group ambitionne de devenir le maire de la commune du Plateau aux prochaines élections municipales prévues pour 2018. Il s'y met de jour comme de nuit en dotant cette partie du pays d'ambulances, de voitures, en formant la jeunesse qui constitue indubitablement la relève de demain.

SPORT: LIGUE DES CHAMPIONS

Cristiano Ronaldo envoie le Real en demi-finales après un match fou contre le Bayern

Le Real Madrid s'est qualifié pour les demi-finales de Ligue des champions en éliminant le Bayern Munich au terme de 120 minutes immenses (2-1, 4-2 a.p.). Cristiano Ronaldo a inscrit un triplé, alors que l'arbitrage de M. Kassai a été discutable.

Finale avant l'heure pour beaucoup d'observateurs, le choc entre le Real Madrid et le Bayern Munich a encore été exceptionnel, lors de son second acte. Renversant la semaine dernière à Munich (2-1), le Real devait simplement gérer son avance confortable, mais le risque d'un match cadencé a été vite évacué. Le niveau a été incroyable pendant 90 minutes au Bernabeu, avec deux équipes offensives. Et pour que la fête soit complète, le Bayern a arraché une prolongation.

120 minutes de bonheur, finalement conclues par une qualification madrilène portant le sceau d'un homme : Cristiano Ronaldo.

Le film du match

A la pause, 21 tirs avaient déjà été tentés (13 pour le Real, 8 pour le Bayern), un record cette saison en Ligue des champions. Seuls les buts se faisaient encore attendre. Le Real a globalement dominé la première période, avec des enchaînements rapides, et des contres tranchants. Marcelo notamment n'a cessé de progresser sur son côté gauche. A la pause, la possession penchait en faveur du Bayern, mais les Bavarois peinaient à faire mal dans les trente derniers mètres, malgré de bonnes combinaisons sur les côtés. Le match s'est débloqué après la mi-

temps. Après un sauvetage fou de Marcelo (51e), le Bayern a obtenu un penalty, pour une faute de Casemiro sur Robben (52e). Lewandowski, qui avait tant manqué aux Bavarois au match aller, l'a transformé, avec un réalisme froid (53e).

Le Bayern, décomplexé, a manqué de prendre l'avantage sur une reprise acrobatique de Ribéry (57e). Zidane, voyant son équipe en danger, a réagi, en lançant Asensio (64e) puis Vazquez (71e) pour apporter un nouveau souffle à son attaque. Le Real a repris confiance, et a réagi par l'indispensable Ronaldo (76e). Pas le temps de savourer toutefois, puisque le Bayern a réagi du tac au tac, sur un but contre son camp de Ramos (78e).

Arturo Vidal, déjà à la limite à plusieurs reprises, a fini par être expulsé par M. Kassai, pour une faute peu évidente sur Asensio (84e). La prolongation s'annonçait compliquée pour les Bavarois en infériorité numérique. Elle l'a été. Ronaldo a égalisé, en profitant d'une erreur d'arbitrage (105e), puis la machine merengue s'est emballée. CR7 encore (109e), puis Marco Asensio (112e), ont assuré la qualification du Real, en route pour conserver son trophée.

L'homme du match

Ronaldo, forcément On le dit vieillissant, on le voit moins percutant, mais Cristiano Ronaldo reste un

joueur simplement extraordinaire. Déjà auteur d'un doublé à l'aller, le

dimanche, mais le technicien français a fait marche arrière. On le

deuxième but de Ronaldo, au début de la prolongation.



Portugais a encore porté le Real ce mardi, avec un triplé. Proche de la passe décisive sur des tentatives de Carvajal (26e) et Benzema (36e), il a vu sa frappe frôler la transversale avant la pause (42e). S'il est moins omniprésent qu'à sa grande époque, CR7 a su être tranchant au moment idoine. Sur une ouverture de Casemiro, il a placé une tête puissante dont il a le secret, pour arracher une égalisation bienvenue à ce moment-là du match (76e). Sa frappe surprenante a ensuite obligé Neuer à un arrêt de grande classe (97e). Huit minutes plus tard, il a profité de la passivité de l'arbitre pour marquer son deuxième but, en position de hors-jeu, après un service de Ramos (105e). Il a enchaîné dans la foulée, en marquant de près après un festival de Marcelo (109e), pour porter son total à 103 buts en C1. Zidane voulait le sortir avant la fin pour le préserver en vue du Classico

comprend.

Le fait

Ramos a eu peur du mauvais revival Le 25 avril 2012, Sergio Ramos s'était écroulé. Le défenseur madrilène, d'ordinaire si fier, était inconsolable après avoir complètement manqué son tir au but, en demi-finale de C1, précipitant l'élimination du Real, face au Bayern Munich au Bernabeu. Cinq ans plus tard, au même endroit, face au même adversaire, le défenseur espagnol a encore baissé la tête. Moins de deux minutes après l'égalisation de Ronaldo, qui avait embrasé tout un stade, le capitaine merengue a tout éteint. Sous la pression de Lewandowski, il a trompé Navas d'un geste inexplicable, ressemblant à une passe mal assurée (78e). Mais cette fois, Ramos a su se relever : c'est son centre qui a abouti au

Le duel

Boateng-Marcelo, un sauvetage chacun. Dans cette partie offensive à souhait, les défenseurs ont eu de multiples opportunités d'être dans la lumière au stade Santiago-Bernabeu. Dans cette orgie d'occasions, deux sauvetages méritent d'être sortis du lot. Celui de Boateng tout d'abord, qui s'est sacrifié pour repousser une frappe puissante de Ramos, après un ballon mal capté par Neuer (29e). Marcelo a lui repoussé sur la ligne madrilène, en ayant le courage de placer sa tête sur une reprise à 10 mètres de Robben (51e). Le latéral gauche madrilène a fait un match énorme, alors que Boateng a fini en boitillant, touché à une cuisse en deuxième période.

Pour vos annonces, reportages et publicités, contactez le 91425500 / 98670837 / 22302800

T MONEY

Pour y
accéder,
composez
***145#**

Gérez tout via votre mobile !

✓ Simple ✓ Rapide ✓ Sécurisé

Transfert d'argent

Achat

Païement

Souscription au service

gratuite

La banque Améthise



LE LEADER

service client : 800 www.facebook.com/Togocel www.twitter.com/togocel www.togocel.tg certifiée ISO 9001 et ISO 14001



VISION DES INITIATIVES DE RESTAURATION
DE L'AFRIQUE (VIRA)

Présente le 1er forum chrétien sur l'entrepreneuriat :

FORUM DES JEUNES ENTREPRENEURS CHRÉTIENS

FOJEC 2017



28 & 29 avril

8H00 - 16H30

CETEF TOGO 2000

ORATEUR PRINCIPAL

STANLEY TAN

PARTICIPATION

10.000

FCFA

Homme d'affaire chrétien
et entrepreneur de Singapour,
Directeur de plusieurs entreprises
et firmes internationales.



(+228) 90 39 29 97
98 24 49 77
90 74 08 91
virafrique@gmail.com
www.virafrique.com



VISION DES INITIATIVES DE RESTAURATION
DE L'AFRIQUE (VIRA)

Présente le 1er forum chrétien sur l'entrepreneuriat :

FORUM DES JEUNES ENTREPRENEURS CHRÉTIENS

FOJEC 2017



28 & 29 avril

8H00 - 16H30

CETEF TOGO 2000

ORATEUR

WAYNE C. Lau

PARTICIPATION

10.000

FCFA

Spécialiste en Finances avec
35 années d'expérience, il siège
dans le Conseil d'Administration de
plusieurs entreprises.



(+228) 90 39 29 97
98 24 49 77
90 74 08 91
virafrique@gmail.com
www.virafrique.com